

L'AFFAIRE HORN EST AJOURNEE

**LE DYNAMITARD COMPARAIT CE
MATIN, A BOSTON.**

Boston, Maine, 26.—Werner Horn a comparu, aujourd'hui, en cour, pour répondre à l'accusation d'avoir opéré illégalement le transport d'explosifs de New-York à Vanceboro, où il a tenté de faire sauter le pont international. Son avocat, ayant déclaré qu'il n'était pas prêt à présenter la défense de son client, la cause fut ajournée au 5 avril.

Le tribunal a rejeté une motion demandant d'abaisser le montant de la caution imposée par le tribunal fédéral à Portland.